Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00
mercredi de 14h00 à 19h00
vendredi de 9h00 à 12h00
Téléphone : 05 56 21 98 17
email : mairie.loupes@orange.fr
La permanence de Mme Le Maire
a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**
La permanence des élus est assurée tous les
samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

****

Permanence des déchets verts à la Gardonne tous les samedis de 17H00 à 18h00 (de fin mars à fin octobre)

****

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE
Responsable du CIAS du Créonnais
Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67
Email**:** cias@cc-creonnais.fr

****

Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc…
Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00
Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi : 09h00-12h00
Renseignements à l'accueil du Tribunal.
Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 47 33 90 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Dominique Langlois
dominique.langlois@conciliateurdejustice.fr
Permanences 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 19h.
Cabane à projets 32 Amaury de Craon
33670 CREON - 05 57 34 42 52

VIE ASSOCIATIVE

Association paroissiale de sauvegarde des Eglises de Bonnetan et Loupes
contact : Line Bernard
tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes Culture Loisirs
contact : Christian Cluzeau
tél : 06 08 54 86 00

Association Amicale des Familles de Bonnetan-Loupes
contact : Bernard PALLAS-PALACIO
tél : 06 22 59 87 11

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)
contact : Marc Boisson
tél : 06 70 64 25 46

Association SUKHALI
contact : Pierre Tibéri
tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15
email : pierre.tiberi@wanadoo.fr
site : www.sukhali.org



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :
PRESBYTERE DE TRESSES
6, rue des écoles, 33370 TRESSES
Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

Mars 2022



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésiens,

Vous avez pu découvrir récemment dans la presse l'excellente nouvelle, le groupe HERMES a choisi notre petit village pour installer son 24ème atelier de maroquinerie. Maintenant il reste tout de même un bout de chemin à faire, obtenir toutes les autorisations nécessaires, sachez qu'avec l'équipe municipale, nous allons tout mettre en oeuvre pour donner à ce beau projet une issue favorable.

Cette annonce, survenue après l'ouverture du grand contournement de Fargues Saint Hilaire en fin d'année dernière, et la pose de la première pierre du Lycée à Créon le 28 février dernier, démontre la volonté des élus de l'entre-deux-mers d'offrir aux entreprises et aux habitants du territoire un haut niveau de service et de qualité de vie.

C'est aussi la ligne fixée par le Conseil Municipal : développer notre commune tout en préservant son patrimoine naturel, et son identité rurale.
Vous trouverez dans ce bulletin municipal les réalisations des deux dernières années et l'avancée des travaux en cours. C'est dans un contexte difficile lié à la crise sanitaire que nous avons dû mener ces projets, aussi je vous remercie pour la compréhension et la tolérance dont vous avez fait preuve face à tous les problèmes engendrés par la rénovation des voiries et des réseaux qui étaient vraiment nécessaire.

La crise sanitaire nous a également privés pendant deux ans de toutes manifestations : annulation de la cérémonie des voeux, du spectacle de Noël, du repas des aînés. Nous avons organisé des distributions de jouets pour les enfants, et de colis pour nos aînés, pour leur témoigner notre soutien particulier en ces temps difficiles.
Aujourd'hui il semblerait que même si le contexte international reste incertain, la crise sanitaire serait derrière nous, c'est dans cet espoir que nous avons autorisé l'association du vélo club de Créon à organiser le championnat régional de VTT le 03 avril prochain sur le site de la Gardonne.

Le site de la Gardonne, a également été retenu pour l'organisation du championnat national de VTT qui se déroulera les 04 et 05 juin prochains.
Une réunion d'information avec les différents acteurs sera organisée prochainement, nous vous communiquerons la date lorsqu'elle sera fixée via « panneau pocket ». Je vous invite à télécharger cette application gratuite, vous trouverez dans ce bulletin la marche à suivre, ainsi vous pourrez recevoir toutes les informations concernant la vie communale.

Je reste, bien sûr, à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer pour échanger ou avoir accès à des informations concernant des sujets spécifiques.

Je remercie les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les membres des associations, les élus du Département et de la Région, les présidents des syndicats, et vous chères et chers administrés de m'accompagner et de me soutenir au quotidien dans cette belle aventure et dans ma mission qui est avant tout le bien vivre ensemble sur notre belle commune.

Véronique Lesvignes
Maire de LOUPES

Travaux réalisés - Années 2020-2021

Route de Brochard et route de Camarsac





Les travaux d'aménagement des routes de Brochard et de Camarsac ont enfin pu être terminés courant de l'année 2021.

Ces travaux consistaient pour les deux voies à la réhabilitation du réseau pluvial, l'aménagement de dispositifs de sécurité, la création d'un chemin piétonnier, la plantation de haies paysagères, la pose de potelets, la réfection de la bande roulante.

Le coût total des travaux pour les deux routes s'est élevé à : 417 916,72 € HT

Subvention du Conseil Départemental : 79 514,00 €

Subvention de l'ETAT (DETR) : 26 393,41 €

Reste à la charge de la commune : 312 009,31 € HT

Informations

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :
Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de la SAUR.

Cartes d'identité et Passeport : Pour établir un passeport ou une carte d'identité, il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès d'une des communes équipées d'un dispositif de recueil des demandes.

Utiliser le site : rendezvousonline.fr

La mairie de Créon est très sollicitée par les demandes de pièces d'identité ce qui donne des rendez-vous assez éloignés.
Merci de prendre en compte ce paramètre, surtout si vous avez besoin de vos pièces d'identité rapidement.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l' inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Boite aux lettres : Nous vous rappelons que les levées de la boite aux lettres située sur le mur de la mairie s'effectuent tous les jours ouvrables avant 14h00.





OUVERTURE ESPACE DE LA GARDONNE

Horaires d'été du 01/04 au 30/09
tous les jours de 10h à 20h
Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03
tous les jours de 10h à 17h

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :
Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Réservation par téléphone bloquée pendant 8 jours.
ATTENTION, après ce délai la réservation sera annulée si vous n'avez pas fourni les documents suivants :
Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
La convention signée,
L'attestation d'assurance (responsabilité civile)

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :
Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.
Voici les horaires autorisés :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.
Nous attirons l'attention des maîtres qui baladent leurs chiens sur le domaine public, nous vous demandons de ramasser les crottes de vos animaux, il faut penser à tous les piétons qui empruntent ces mêmes chemins.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Rejet des eaux de vidange des piscines :
Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.
Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepa) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par la SAUR (utilisé pour remplir les piscines).

Frelons Asiatiques : Etant donné la recrudescence des nids de frelons asiatiques, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tous nids découverts.
La destruction des nids sera prise en charge par la commune.
Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions.



Travaux réalisés - Années 2020-2021

Sécurisation Piétons





Afin de sécuriser les accès aux arrêts de bus :
Un passage piétons au niveau de l'arrêt « Langlois » et un chemin piétonnier reliant la route de l'église à l'arrêt de la mairie, ont été réalisés.

Coût des travaux : 9233,75 € HT
Financé en totalité sur le Fonds d'aide des équipements des communes.

Aire de jeux - Espaces verts







Aménagement des espaces verts des lotissements et création d'une aire de jeux derrière la salle des fêtes.

Coût total des travaux : 18 366.23 € HT
subvention du Conseil Départemental : 7 000 €
Reste à charge pour la commune : 11 366.23 € HT

Travaux réalisés - Années 2020-2021

Lotissement « Clos Saint Etienne »

En 2021, nous avons pu clôturer le Budget du lotissement « Clos Saint Etienne » Ce dernier étant définitivement terminé.

Ce budget présente un excédent de 356 424,44 €.

Cette somme a été transférée sur le budget de la commune et permettra de financer d'autres investissements (comme les travaux de voirie dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg).



Travaux réhabilitation Bâtiments de la Gardonne





Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire les travaux des bâtiments de la Gardonne ont pu être terminés pour l'inauguration prévue le 10 juillet 2021. Nous remercions les artisans qui ont permis de tenir le calendrier.
Coût total des travaux : 281 200,90 € HT
Subvention du Conseil Départemental : 79 579,00 €
Subvention de l'Etat (DETR) : 85 236,53 €
Subvention de la Région : 20 000,00 €
Autres : 28 134,72 €
Reste à la charge de la commune : 68 250,65 € HT

Inauguration du site rénové en présence de Jean Luc GLEYZE, Président du Département ; Christophe Viandon, Conseiller Départemental ; Alain Zabulon, Président de la CDC du créonnais et les Maires du créonnais. Tous ont participé à ce moment festif conjuguant préservation d'un vaste patrimoine naturel et renforcement des opportunités de partage du lien social.



Services

Tomates & Basilic : Tous les vendredis et Samedis soir devant la mairie















Services

DENI-DOG 33
Education canine et Pension
Bilan comportemental gratuit
06 82 23 43 63
Sur Bordeaux et l'Entre 2 Mers
denidog33@gmail.com
www.deni-dog33.fr

Entreprise Valencia
Elagueur Paysagiste (Diplômé)
Entretien Espace vert
Elagage - Abattage
Taille haie - Plantation
05 56 21 90 06 - 06 15 77 12 22

Nathalie ROLAND 06.70.63.36.76
Partenaire indépendante
Distributrice, Recrutement, Formatrice
nathalie.roland.r@gmail.com 29 route du Pout 33370 LOUPES
ALOE VERA 3 vidéos : http://aloe.redeso.fr

Salon Pierres De Lune – LOUPES
Massage ayurvédique
(Massage de tradition indienne aux huiles chaudes)
• Soin ayurvédique corps entier 1h
• Soin énergétique Marma Véda avec pochons 1h30
• Massage découverte (formules diverses) 45 mn
Massage amérindien
• Soins pierres chaudes et semi-précieuses 1h
Massage assis (chaise ergonomique)
Laure : 06 43 85 14 20 (praticienne certifiée ARTEC)
7 Chemin Lespeau 33370 LOUPES

2MS
Pompe à chaleur
Climatisation
Chauffage
Entretien
05 56 02 38 84
www.2ms-energies.fr

NATUROPATHIE
SOINS AYURVEDA
Nathalie Roland
06.70.63.36.76
Psycho praticienne en Maïeusthésie
Une Chaleureuse rencontre avec soi même
Nathalie Roland
06.70.63.36.76
www.le-regard-interieur.fr

CCVP ÉNERGIE
Wilfrid LACROIX
2 Chemin Belle-Étoile - 33370 TRESSES
06 69 54 96 86
ccvp.energie@gmail.com
www.ccvp-energie.com
ENERGIE RENOUVELABLE / CLIMATISATION-CHAUFFAGE / PLOMBERIE

Le Roi Arnaud 06 67 02 65 27
Tailleur de pierre
amaud.lerol@live.fr
Restauration patrimoine
Ravalement
Enduits, dallage

Travaux réalisés - Années 2020-2021

Mairie - Création d'une salle d'archives





Création d'un salle d'archives et traitements des archives communales.
Coût des travaux de la salle : 15 434,98 € HT
Subvention du Conseil Départemental : 5 000 €
Reste à la charge de la commune : 10 434,98 € HT

Coût du traitement des archives : 4 107,00 € HT
Subvention du Conseil Départemental : 3 203 €
Reste à la charge de la commune : 904,00 €HT

Travaux réhabilitation réseau assainissement

Les conclusions du diagnostic effectué en 2016 ont démontré que sur certains secteurs le réseau d'assainissement collectif était endommagé.

Aussi avant de faire faire l'étude pour la réhabilitation de la station, le Conseil Municipal a choisi d'initier des travaux sur les portions du réseau de la Gardonne et de Lespeau.

Coût total de travaux : 144 102,17 € HT
Subvention du Conseil Départemental : 43 227,95 €
Subvention de l'Agence de l'eau : 72 051,09 €

Reste à la charge de la commune : 28 823,13 € HT





TRAVAUX EN COURS

Route de l'Eglise - Parking de l'Eglise





Les travaux de l'aménagement de la route de l'Eglise ont repris début mars.

Le programme effacement des réseaux est terminé.

Les travaux de voirie (création du chemin piétonnier, pose de ralentisseurs, réfection de la bande roulante) devraient être finis courant mai. Viendront plus tard les plantations de haies.
Nous remercions tous les riverains qui font preuve de patience depuis quelques mois.

Restaurant scolaire



Le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) de CURSAN-LOUPES a été créé afin de permettre la collaboration des communes sur la gestion de l'école (organisation, cantine, garderie, fournitures scolaires, acquisition de matériels) et sur les investissements nécessaires au bon fonctionnement de cette école.

Depuis 2016, notre commune a connu un accroissement démographique important avec notamment l'arrivée de familles avec de jeunes enfants.

Au 1er trimestre 2016, l'effectif global de l'école était de 113 élèves dont 37 pour Loupes ; l'effectif global au 4ème trimestre 2021 était de 150 élèves ,dont 64 pour Loupes.

Cette progression importante a nécessité de revoir l'organisation de la cuisine ainsi que celle de la salle de restauration afin d'améliorer les pauses déjeuner des enfants.

La commune de Cursan nous a communiqué les estimations de coûts suivants :

Coût global Entreprises, Architecte et bureaux contrôle	=	640 000€ TTC
Matériel hôtelier et mobilier cuisine	=	85 000€ TTC
Coût Total	=	725 000€ TTC
Subventions obtenues (DETR, DSIL, CG et diverses)	=	354 000€ TTC
Remboursement à venir de l'état / FC TVA estimation	=	115 000€ TTC
Reste à charge pour les 2 Communes	=	256 000€ TTC

Actuellement, la salle de restauration est en cours de construction (fin des travaux juin 2022) qui sera suivie de la restructuration de la cuisine, d'une réserve sèche et de l'achat de nouveaux matériels (fin des travaux octobre 2022) .

Services



MAISON DE SANTE
33, route de Créon - 33370 LOUPES

Dorothée SAUBESTY
Mylène PAPONNEAU

INFIRMIERES LIBERALES

Soins à domicile ou au cabinet
Sur rendez-vous :

06 31 78 54 42

Docteur Cyril Guy
Homéopathie - Acupuncture
Tél : 05 56 40 29 30
dr.cyril.guy@orange.fr
33, route de Créon
33 370 LOUPES



Hypno-thérapeute
- E.M.D.R. // I.M.O.
- Sophro-Analyse des mémoires prénatales et de l'enfance
- Constellation Familiale et Systémique
- Programmation Neuro-Linguistique

Michelle Zilliox
33, route de Créon
33 370 LOUPES
Tél: 06 24 98 19 28 www.sophro-analyse-michelle-zilliox.fr

Caroline LAURANS
Psychologue (enfants, adolescents, adultes)
33, route de Créon - 33370 LOUPES

06 62 80 77 76
c.laurans.psy@gmail.com

HOME
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



Après une année de travaux, La société HOME est heureuse de prendre possession de ses nouveaux bureaux sur la commune de LOUPES.
HOME est spécialisée dans la construction de maisons individuelles.
Ses dirigeants : Nicolas DEJEAN et Julien SAUBESTY sont passionnés par l'architecture et le respect des normes de construction, pleinement conscients des enjeux climatiques, leurs constructions allient design, confort et respect de l'environnement.
Premier achat, investissement locatif, maison de famille, division de terrain, lotissement …
Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
Le samedi sur rendez vous
Contact : 05 56 49 71 10

Services

Assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Célia Botella	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 63 94 82 01	capacité d' accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Joanna Latour	22 bis route de Camarsac	06 29 82 43 67	capacité d'accueil 4
Ingrid Pichot	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 52 80 58 70	capacité d' accueil 4

RAPPEL

PanneauPocket

La Mairie met à votre disposition «PANNEAUPOCKET»

Ce système simple et efficace vous préviendra **instantanément** par notification sur les smartphones et tablettes des **alertes et des informations** de la commune.

Alertes météo, coupures réseaux, travaux sur la voirie, évènements et manifestations … Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la commune.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de main.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes.

Pour être Informé, Prévenu, Alerté :
Télécharger Gratuitement l'Application

* Entrer «PanneauPocket» dans la barre de recherche en haut de l'écran

* Le logo PanneauPocket apparaît

* Cliquez sur «Installer» ou «Obtenir»

* Ouvrez l'application (et autorisez les notifications)

* Entrez le nom de votre commune dans la barre de recherche en haut de l'écran

* Désigner ensuite votre commune en favori en cliquant sur le

* Vous recevrez alors une notification à chaque nouvelle publication de la mairie.

TRAVAUX ANNEE 2022

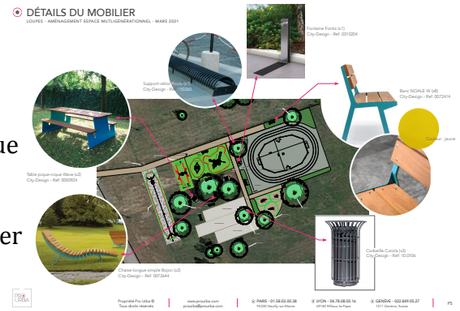
Espace récréatif

Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de la Gardonne

Cet aménagement comprend : une aire de jeux pour enfants, un plateau multi-sport, un plateau Fitness, un boulodrome, un parcours santé.

Démarrage des travaux le 04 avril 2022, réception prévue fin mai, début juin.

Ce qui permettra aux petits comme aux grands de profiter de ces structures dès cet été.



Eglise - Cimetière

Le Conseil Municipal a prévu dans le courant de cette année :
- de rénover le mur extérieur de l'Eglise.
Ces travaux se feront en plusieurs tranches, afin d'étaler la dépense sur plusieurs années.
- d'aménager un Colombarium à l'intérieur du cimetière
- d'équiper le secteur Salle des fêtes / Eglise de video-protection, notamment le cimetière, où des vols ont été signalés.



Station Epuration

Le cabinet Advice Ingénierie, retenu pour assurer la maîtrise d'oeuvre nous accompagne sur ce dossier très règlementé.

Afin d'atteindre l'objectif d'augmenter la capacité de la station à 800 EH (équivalent habitant), les différentes études effectuées ont démontré que la filière de traitement la plus adaptée est une station à filtres à sable plantés de roseaux.

Le Conseil Municipal lancera cette année l'appel d'offre pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux de réhabilitation de la station.



ECOLE / TRANSPORT SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE 2022 / 2023

Pour l'école : Inscription en ligne sur le site de la mairie de CURSAN

Pour le transport scolaire : Vous devez retirer un dossier en mairie, dès acceptation de la mairie, l'inscription définitive se fera sur le site de la Région.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE A L'ABONNE

Normalement, à ce jour hormis les riverains de la route de l'Eglise et certains de la route de Créon tous les foyers de la commune devraient pouvoir prétendre à un abonnement à la fibre.
En effet les travaux d'effacement de réseaux de la route de l'Eglise ont retardé le déploiement de la fibre sur ce secteur.
Si vous n'habitez pas ce secteur, et que votre opérateur vous informe que vous n'êtes pas éligibles, merci de le signaler en mairie.

MOBILITE

La ligne 407 (Créon - Bordeaux) rencontre un vif succès.
Aussi elle est à ce jour actée définitivement, et même renforcée sur certains horaires.
Nous avons fait la demande pour que l'arrêt de la mairie soit desservi. et que des créneaux soient proposés le samedi.



URBANISME

Rappel :
- Vous devez déposer une déclaration préalable pour une clôture en façade.
Il est recommandé de consulter le règlement du PLUI pour les clôtures en limites séparatives.

- Vous devez déposer un permis à démolir pour toute démolition qu'elle soit suivie d'une reconstruction ou pas.

P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été approuvé le 21 janvier 2020.
Après deux années d'instruction, une modification du règlement est en cours.
ET
Une révision du PLUI sera lancée au cours de cette année, afin d'intégrer les trois communes qui ont rejoint la Communauté de Communes du Créonnais au cours du mandat précédent.
Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement de ces procédures.

LA VIE ASSOCIATIVE

Tous les lundis soirs

pendant la période scolaire

Loisirs Jeunes en Créonnais

Ecole Multisports de Loupes

Activités sportives
et éducatives pour les enfants à l'année.

De Septembre 2021 à Juin 2022

Horaires

Tous les lundis dès l'arrivé du bus jusqu'à 18h30 du CE1 et CM2.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie de classe par nos éducateurs.



L'inscription à l'EMS se fait auprès de
Willy Marcadet, Responsable EMS
06 24 82 89 18
sportsljc@gmail.com

Possibilité d'une journée d'essai pour votre enfant avant toute inscription définitive.

Les modalités d'inscription au sein de l'association se font auprès du secrétariat de LJC sur rendez-vous.

Les horaires sont
Lundi 9h-12h30 / 13h30-18h
Mardi, Jeudi et Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi 9h-13h

Le dossier d'inscription doit être complet et valide avant le début des activités.
Secrétariat : 05 56 23 35 53
secretariat@ljcreonnais.org

www.gironde.fr

SALLE DES FETES DE LOUPES
LES JEUDIS DE 19H30 - 20H30



SALLE DES FETES DE LOUPES
LES MARDIS DE 19H30 - 20H30

Association VIERDSPORT



Cardio Renfo, Bodybarre,
Cirduit Training, Crossfit,
Renforcement musculaire
Pilates, etc.....

Pour tous renseignements :
Sébastien ROIGNANT
07 68 77 46 24

LES AGENTS MUNICIPAUX

Suite aux mutations de Jean Jacques CARPE et de Loïc HUET, nous souhaitons la bienvenue à Anne-Sylvie CHRISTMANN et Erick PAYENCHET, venus compléter et renforcer l'équipe administrative et l'équipe technique.

Service Administratif



Anne-Sylvie CHRISTMANN



Laurence DHUR



Carine SORIA

Service Technique



Marc BOISSON



Alain LARRIGAUDIERE



Erick PAYENCHET

Service Animation - Transport Scolaire



Laurence DHUR



Erick PAYENCHET

Nouveau service de dépôt en ligne de vos demandes d'autorisations d'urbanisme : plus simple et plus rapide pour faciliter vos démarches !

A compter de janvier 2022, votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme via la **plateforme e-permis : www.e-permis.fr**

PERMIS de CONSTRUIRE en LIGNE

+ simple
+ fiable
+ rapide

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA DÉMARCHE EN LIGNE ?

Accessible à tous, la démarche en ligne est plus simple et plus rapide. Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme répond aux **enjeux de simplification et de modernisation des services publics.**

1



Un service en ligne accessible 7/7 et 24/24 depuis chez vous. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.

2 **Suivez l'avancement de votre dossier en temps réel.**

3 **Un traitement de vos demandes optimisé grâce à une administration connectée.**

4 **Des échanges simplifiés avec l'administration :** les demandes d'information et l'envoi des pièces complémentaires se font directement en ligne.

5 **Un gain de temps mais aussi d'argent :** plus besoin d'imprimer vos dossiers et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires.

LA MAIRIE POURRA-T-ELLE TOUJOURS M'AIDER À CONSTITUER MON DOSSIER ?

Les agents resteront toujours disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond de vos dossiers.

Je n'ai pas de connaissance en informatique, vais-je y arriver ?

Pas d'inquiétude la mairie vous accompagne dans la constitution de votre dossier électronique. En cas de difficultés ou de [illegible] écoute [illegible]sadirac.fr - mairie.loupes@orange.fr 05 56 21 98 17

Je n'ai pas d'accès à un[illegible] comment faire ?

Le dépôt papier reste toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier à la Mairie de SADIRAC **MAIRIE 19 route de créon 33370 LOUPES**

Consultez les différentes étapes pour déposer votre dossier en ligne

Comment accéder au dépôt de vos dossiers en ligne ?

C'est simple et rapide !

Rendez-vous sur la plateforme de dépôt sur www.e-permis.fr

Formalités > Je dépose mon dossier en ligne

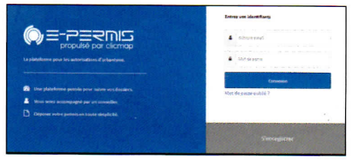


1 S'ENREGISTRER : CRÉER SON COMPTE E-PERMIS

Lors de votre première connexion cliquez sur le bouton « S'enregistrer » et renseignez les informations du formulaire d'inscription : les éléments marqués d'un astérisque sont obligatoires. Vous recevrez une confirmation d'inscription à la plateforme par mail.

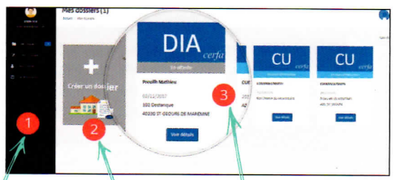
2 S'IDENTIFIER : SE CONNECTER À LA PLATEFORME E-PERMIS

Vous pouvez maintenant accéder à votre compte en renseignant vos identifiants de connexion.



3 ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL : VOTRE TABLEAU DE BORD E-PERMIS

Le menu vous permet de naviguer et d'effectuer vos démarches sur E-permis.



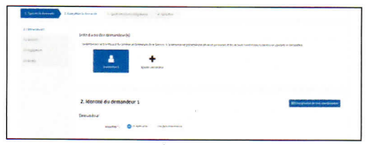
Naviguez sur E-PERMIS — Ajoutez un dossier — Consultez un dossier

4 DÉPOSER UN DOSSIER

Cliquez sur « Créer un dossier » et choisissez le type de demande que vous souhaitez déposer.

- Selon le type demande, vous serez amené à saisir les renseignements correspondant au document CERFA associé.
- Pensez à joindre à votre demande les pièces obligatoires.
- Un récapitulatif présente l'ensemble des données que vous avez saisies.
- Si le tout vous convient, il vous suffit de cocher la case «Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus» et de cliquer sur le bouton «Déposer» pour envoyer votre dossier auprès de la Mairie. L'envoi sera confirmé par un mail et vous recevrez dans votre espace personnel une notification de la réception de votre dossier.

Le bouton «Sauvegarder» permet de mettre la demande en mode brouillon. Vous pourrez ainsi déposer la demande ultérieurement



5 SUIVRE UN DOSSIER

En cliquant dans votre tableau de bord sur « Mes dossiers » vous pouvez accéder au détail de votre demande, consulter les étapes de traitement en mairie et télécharger le récépissé de dépôt.



Retrouvez la procédure détaillée de chaque étape du dépôt de vos demandes en ligne sur le lien suivant : www.udt-aquitaine.fr/index.php ou en scannant ce QRCODE

DATES A RETENIR

Elections Présidentielles : 10 & 24 avril 2022

Le bureau de vote sera ouvert les dimanches 10 & 24 avril de 8h00 à 18h00 à **la Salle des fêtes**



Elections Législatives : 12 & 19 juin2022

Le bureau de vote sera ouvert les dimanches 12 & 19 juin de 8h00 à 18h00 à **la Salle des fêtes**



Permanences déchets verts : A partir du 26 mars 2022

La permanence des déchets verts sera ouverte tous les samedis de 17h00 à 18 h00 à partir du 26 mars 2022 sur le site de la Gardonne.



Championnat régional de vélo : 02/03 avril 2022

Cette année le site de la GARDONNE accueillera le championnat régional le week-end des 2&3 avril 2022.
Samedi après-midi reconnaissances / Dimanche compétitions.
Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous invitons à découvrir cette manifestation.



Vide Grenier : 22 mai 2022

Toute l'équipe du CCAS sera heureuse de vous accueillir le dimanche 22 mai 2022 sur le site de la Gardonne.

Pour celles et ceux qui souhaitent exposer, un bulletin d'inscription est disponible sur le site de la mairie, ou en format papier à venir retirer aux horaires d'ouverture de la mairie.



Kid Bike : Samedi 25 juin 2022

Finale Kidbike - épreuves VTT réservées aux enfants de 7 à 14 ans - 120 participant(e)s
CREON VELO CLUB
mail : creonveloclub@yahoo.fr
site internet : www.creonvtt.fr

Permanence Encombrants : **Depuis le 01 janvier 2022, le SEMOCTOM ne propose plus la mise à disposition des bennes à encombrants.**